

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL CONSULTATIF D'HELLEMMES**

Convoqué le 11 juin 2026

Le Conseil Consultatif d'Hellemmes composé de 33 membres, s'est réuni

Le 17 juin 2026

Exceptionnellement à la salle du Conseil du Centre de concours et d'examen Pierre Mauroy (CDG59) situé Z.I. Hellu 1 rue Lavoisier 59260 HELLEMMES suite à la dégradation du lieu ordinaire de ses séances lors des émeutes de juin 2023.

Sous la présidence de **Monsieur Franck GHERBI, Maire Délégué**

Etaient présents :

Monsieur Franck GHERBI, Madame Béverley JOLIET, Madame Sabra BENABBAS, Monsieur Quentin THOMMEN, Madame Dalila BEDJAOUI, Monsieur Vincent HOURRIEZ, Madame Patricia TETART, Monsieur Etienne MASSON, Madame Marie-José PLANQUART, Monsieur Guillaume HIPPON, Madame Sandra SMAGGHE, Monsieur Sylvain FLORENT, , Madame Cassandra GRATTE, Monsieur Jimmy CAULIEZ, Monsieur Emmanuel COURTADE, Madame Karine BREBEL, Monsieur Bastien CRAMPETTE, Madame Renée HIPPON, Monsieur Samuel LEFETZ, Madame Evelyne NOVAK, Monsieur Sébastien COCHE, Madame Stéphanie NEYDT, Monsieur Sofiane MANSOUR, Monsieur Lucas FOURNIER, Madame Khadija GORWA-GHOMARI, Monsieur Théophile DENIS, Madame Marie BOUCKNOOGHE, Madame Mireille GABRELLE, Monsieur Philippe GUERARD, Monsieur Jean Jacques CLAEYS

Etaient excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Mabrouk ZOUAREG a donné pouvoir à Monsieur Franck GHERBI
Madame Aude EVRARD-DEBATTE a donné pouvoir à Monsieur Quentin THOMMEN

Absent :

Monsieur Jean-François WITZ

Séance du 17 juin 2026
Délibération N°26/49

OBJET : **Versement d'une subvention à l'association LM L'Art dans le cadre du printemps de l'art**

Rapport de Monsieur le Maire
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'inauguration du square HOFFMANN le 13 juin 2026, l'association LM L'Art a proposé une animation culturelle participative ouverte à tous les habitants.

A cette occasion, quatre artistes ont animé des ateliers d'initiations aux pratiques artistiques permettant au public de découvrir différentes techniques telles que le pochoir, linogravure et d'autres formes d'expressions artistiques.

Ces ateliers ont eu pour objectif de rendre l'art accessible, de favoriser la rencontre entre artistes et citoyens, et de permettre à chacun de s'essayer à la création.

Cette animation s'est inscrite dans une démarche de médiation culturelle et de valorisation de l'espace public, en accompagnant l'inauguration du square Marcel Hoffmann par un moment convivial, créatif et fédérateur.

Afin de lui permettre la mise en place de ces ateliers (achat de matériel, préparation et encadrement artistiques, dj...) l'association a sollicité le soutien de la Commune associée d'Hellemmes sous la forme d'une subvention de 1000 euros.

En accord avec la Commission Ville éducative, Culturelle, Sportive et Vie locale réunie le 9 juin 2026 et la Commission la Commission Affaires générales, Finances, Cadre de vie et Transition écologique réunie le 10 juin 2026,

Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir :

- **AUTORISER** le versement d'une subvention d'un montant de 1 000 euros à l'association LM L'Art (Siret 100 684 307 00018),
- **IMPUTER** ces dépenses sur les crédits inscrits au chapitre 65 fonction 30 article 65748 opération HSOAS 939.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Le Secrétaire de séance



Pour copie certifiée conforme
Le Maire d'Hellemmes

Franck GHERBI

